

Montréal, le 2 avril 2014

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesques Ouest  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**OBJET : Demande d'autorisation d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité pour les projets liés au maintien des actifs de télécommunications – Remplacement des liaisons hertziennes analogiques par des liaisons hertziennes numériques et modernisation des liaisons optiques**  
**Dossier Régie de l'énergie : R-3883-2014**  
**Votre dossier : R049442 YF**

---

Cher confrère,

Nous accusons réception des documents suivants relatifs à la demande mentionnée en objet :

- Version électronique, en date du 1<sup>er</sup> avril 2014
- Version originale et des 8 exemplaires reçus le 1<sup>er</sup> avril 2014

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ne